

Defaillance TD ?

Par **CLoenie**, le 17/11/2018 à 16:27

Bonjour à tous !

Je suis en L2 droit à Metz, et j'ai raté plusieurs TD. J'ai peur d'être défaillante et j'aimerais connaître la meilleure marche à suivre.

Je m'explique: Fin septembre, on a appris que ma grand mère était mourante. Je me suis renseignée à l'administration pour savoir quels cours je pouvais rater, et la secrétaire m'a dit que je pouvais rater 4 TD sans être justifiée et 10 justifiés.

J'ai raté tout mes TD entre le 6 et le 15 octobre, c'est à dire 6 TD. J'en ai fait justifier 2 par un médecin, et j'ai apporté la justification à l'administration.

Jusque là, apparemment, pas de problème. Sauf que cette semaine j'ai appris par une étudiante qui apparemment connaît du monde à l'administration de la fac qu'en fait c'est 3 absences injustifiées, pas 4. J'ai paniqué, appelé une copine en L3, elle a demandé à un chargé de TD, qui lui a dit que c'était 3 absences injustifiées, mais par TD (3 en pénal; 3 en contrat; 3 en anglais et 3 en admin). Y a un autre gars qui m'a dit qu'ils ne comptaient les absences que pour les boursiers, ce que je ne suis pas, mais les profs font bien l'appel.

J'ai cherché partout le règlement intérieur de la fac sur internet sans mettre la main dessus.

Du coup, j'aimerais connaître la meilleure marche à suivre. D'un côté, j'aimerais aller voir la responsable de la licence lundi, mais de l'autre, on m'a dit qu'avec 4 absences au lieu de 3 je pouvais passer entre les mailles du filet.

Et si je vais la voir et qu'elle confirme que c'est 3 absences et pas 4, est-ce que je dis la vérité ? Après tout, c'est sa secrétaire qui s'est peut être trompée, je pouvais pas deviner. On m'a aussi conseillé de mentir, en disant que j'avais oublié de signer la feuille de présence qui circule à un TD.

Que feriez vous à ma place ? Je panique totalement, j'avais jamais raté de TD jusque là. Et si quelqu'un connaît les modalités de la fac de Metz, je veux bien les connaître, parce que c'est le bazar, personne ne dit pareil.

Merci beaucoup

Par **marianne76**, le 17/11/2018 à 16:54

Bonjour

[citation]J'ai cherché partout le règlement intérieur de la fac sur internet sans mettre la main dessus. [/citation]

Tout n'est pas sur internet , demandez au secrétariat le règlement des examens et du contrôle continu c'est là que vous aurez l'information .

Une fois que vous l'aurez lu vous pourrez aviser